

Carte 79 Activité automnale de la Noctule commune sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Vulnérable (VU)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

Cette espèce est commune dans tout le Centre-Ouest de la France et se fait plus rare au Nord et sur le littoral. C'est une espèce de haut vol qui chasse dans les milieux forestiers, les prairies et au-dessus des étangs. Elle fait également partie des espèces qui chassent en début de soirée. Concernant la migration, cette espèce est capable de parcourir des centaines de kilomètres et se retrouve parfois en grand groupe d'individus pour migrer. La Noctule commune utilise les cavités arboricoles comme gîtes d'été. Les connaissances sur les populations de cette espèce sont lacunaires. Des suivis réalisés à l'aide de la pose de nichoirs artificiels permettent d'augmenter les connaissances actuelles sur les populations.

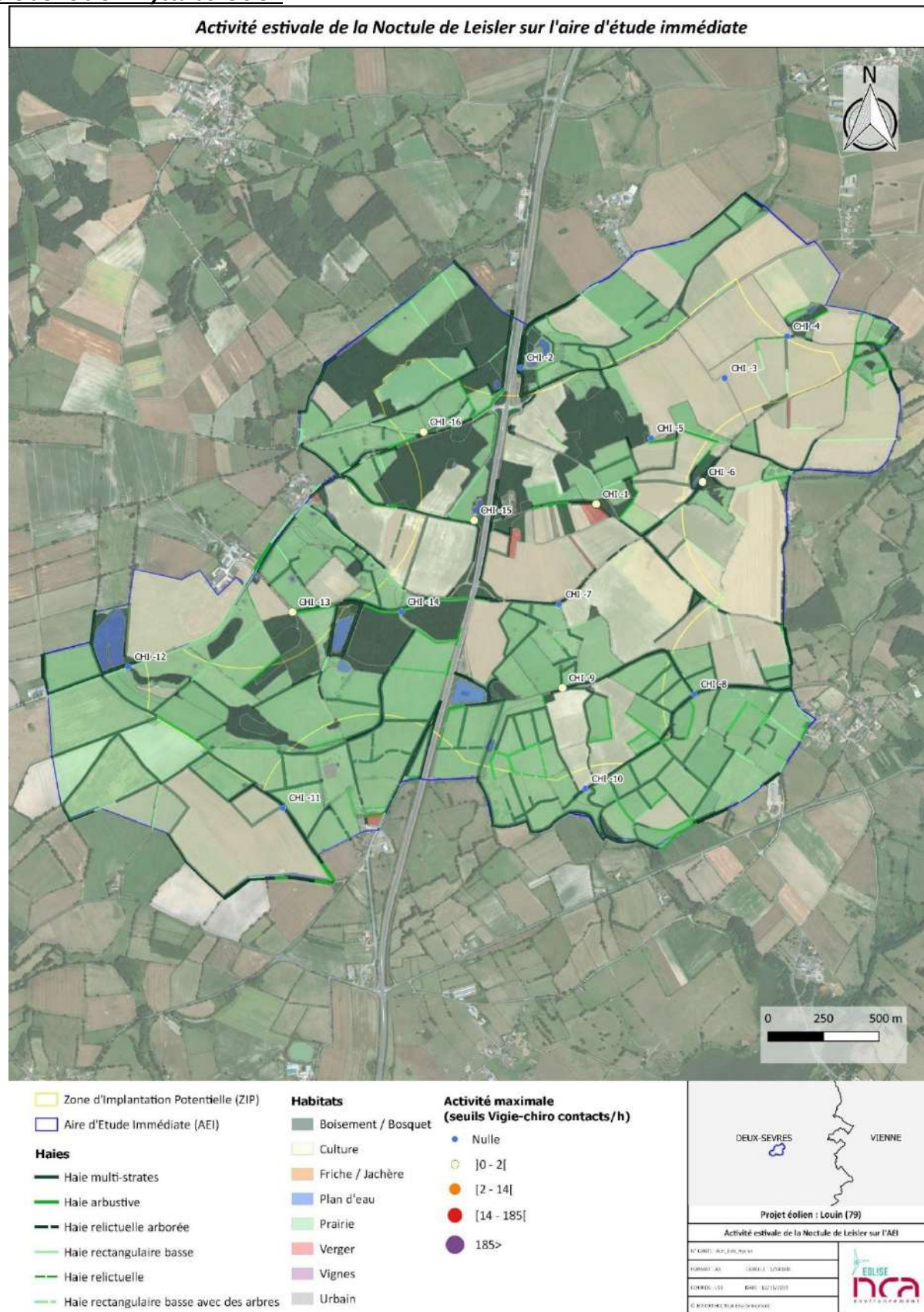
Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI. Concernant son habitat de gîte, l'AEI présente un contexte favorable. Il est à noter également que du Pic noir a été contacté en période de nidification et cette espèce peut créer des loges intéressantes pour la Noctule commune.

La Noctule commune a été contactée sur neuf nuits d'inventaire avec une activité faible à modérée. Au printemps, l'activité modérée a été surtout relevée dans le sud-ouest de l'AEI. Cette activité est relevée sur les points CHI-12 et CHI-13, qui se trouvent dans des prairies et à proximité de deux points d'eau. En période estivale, l'activité de la Noctule commune diminue, mais reste faible à modérée. Le seul point d'activité modérée se trouve encore dans la partie sud-ouest de la zone, mais sur le point CHI-14. En période automnale, l'activité de l'espèce continue de diminuer et est faible.

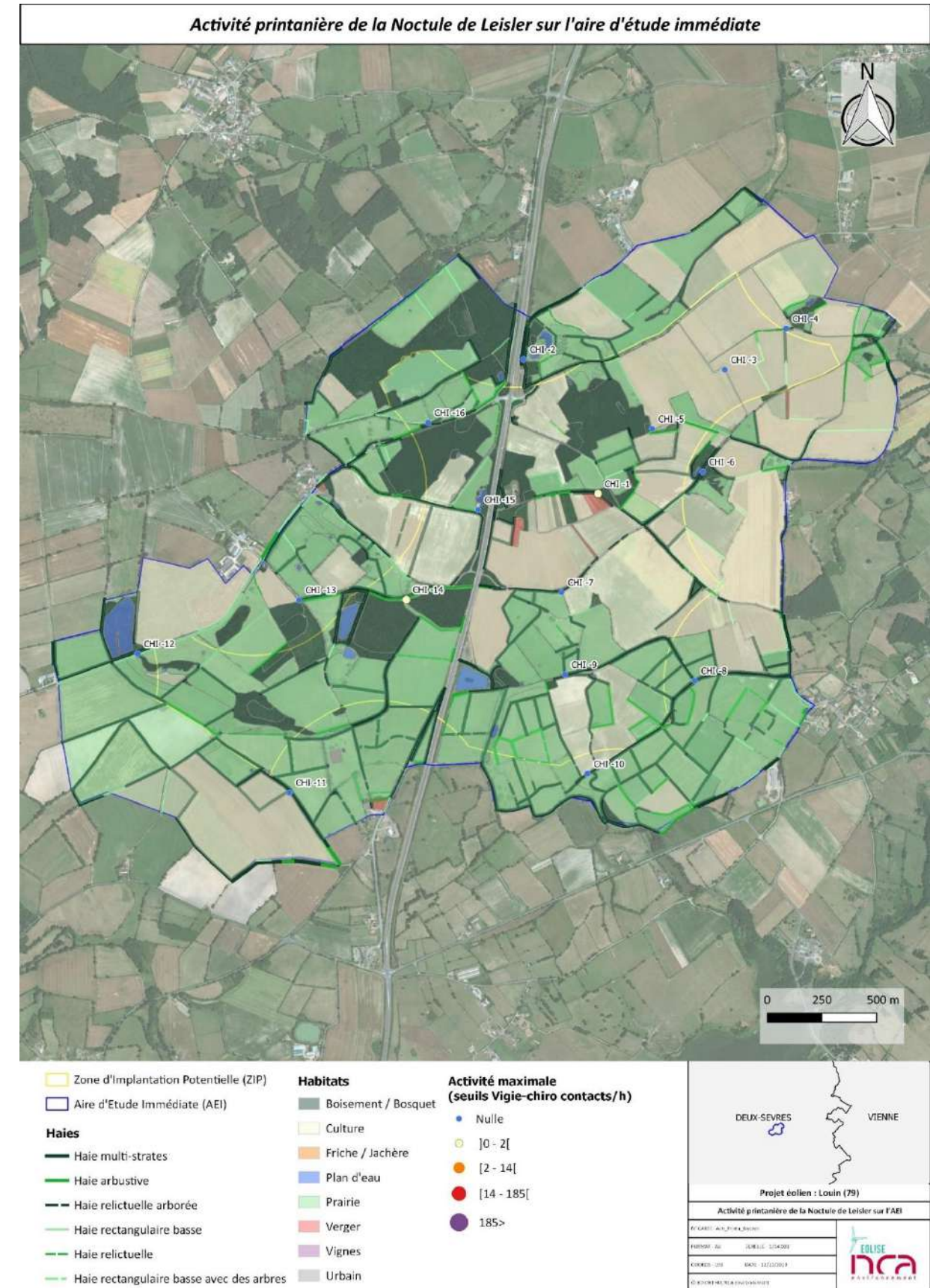
En croisant la forte occurrence de l'espèce avec son activité modérée, on obtient une activité globale modérée. La présence d'habitats de chasse et de gîte reste très fort, en résulte un enjeu fonctionnel fort pour la Noctule commune.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Très Fort	Modérée	Fort

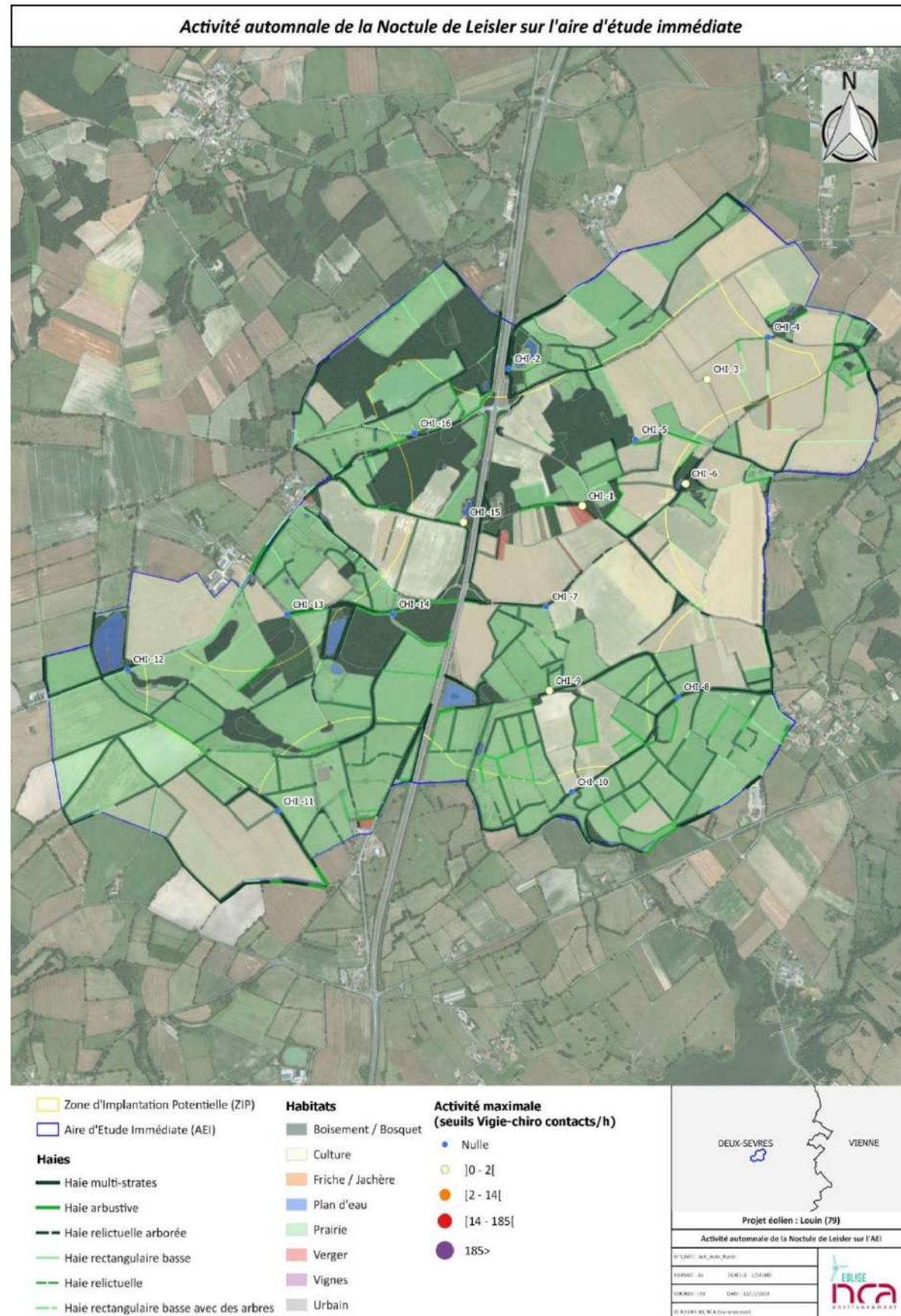
Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleri*



Carte 80 Activité estivale de la Noctule de Leisler sur l'aire d'étude immédiate



Carte 81 Activité printanière de la Noctule de Leisler sur l'aire d'étude immédiate



Carte 82 Activité automnale de la Noctule de Leisler sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

La Noctule de Leisler est rare dans le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest de la France et relativement abondante dans le Sud-Est. Elle gîte en été dans des cavités arboricoles et est quelquefois retrouvée dans des combles de bâtiments. Ses territoires de chasse sont variés, mais elle chasse préférentiellement dans des milieux boisés (forêts caduques, forêts mixtes, étangs forestiers, etc.). Il n'est pas non plus rare de la contacter en survol de plaines céréalières. A l'instar de la Noctule commune, elle effectue un vol de haute-altitude et chasse au-dessus des canopées. D'après Arthur et Lemaire (2015), les populations de cette espèce sont considérées comme trois fois moins denses que celles de la Noctule commune dans l'ouest de l'Europe. En France, la densité des populations est en augmentation vers le sud-est.

Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI. Concernant son habitat de gîte, l'AEI présente un contexte favorable et, comme pour la Noctule commune, la Noctule de Leisler peut utiliser les loges créent par le Pic noir qui a été contacté lors des sessions d'inventaires.

Cette espèce a été contactée sur dix nuits d'échantillonnage et présente une activité faible. On la retrouve ponctuellement globalement partout sur l'AEI.

Au printemps, elle a été contactée sur deux points (CHI-14 et CHI-1).

En été, la Noctule de Leisler a été contactée sur six points d'écoute (CHI-1, CHI-6, CHI-9, CHI-13, CHI-15 et CHI-16).

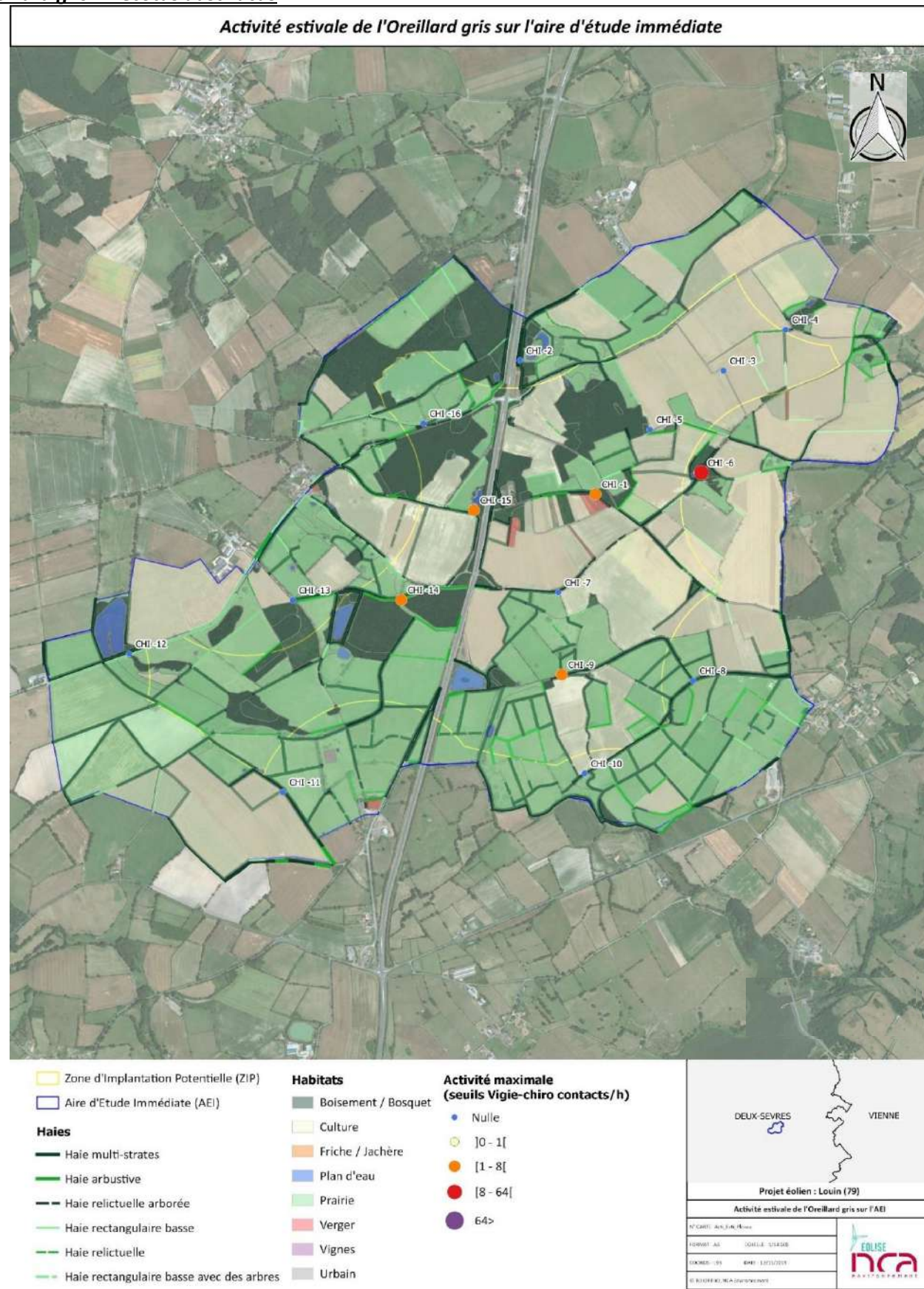
En automne le nombre de points où l'espèce est contactée diminue, elle est présente sur les points CHI-1, CHI-3, CHI-6 et CHI-9.

L'occurrence très forte associée à une activité faible induit une activité globale faible. Le très fort potentiel de l'AEI croisé avec la faible activité induit un enjeu fonctionnel modéré pour la Noctule de Leisler.

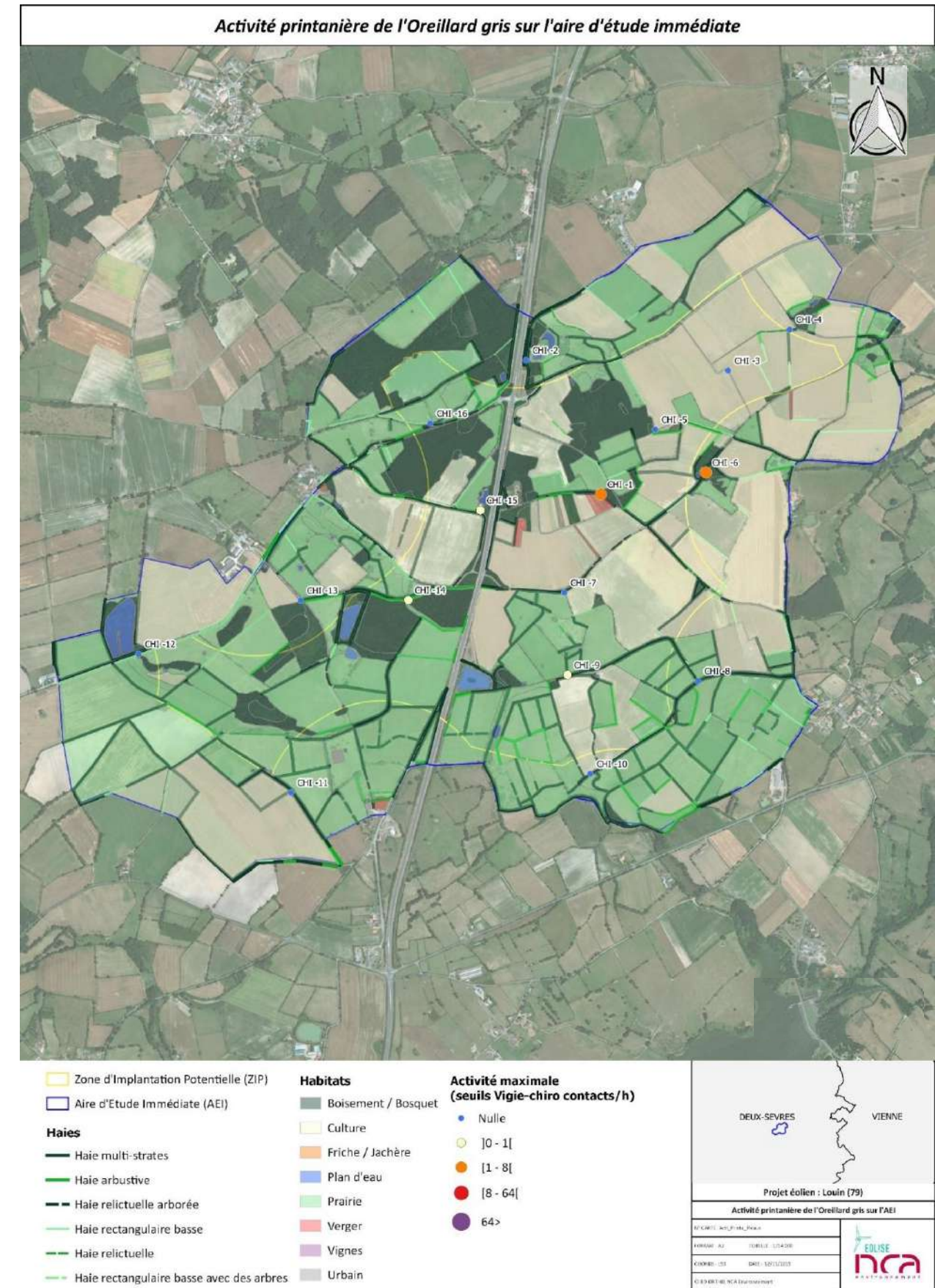
Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Très Fort	Faible	Modéré

0

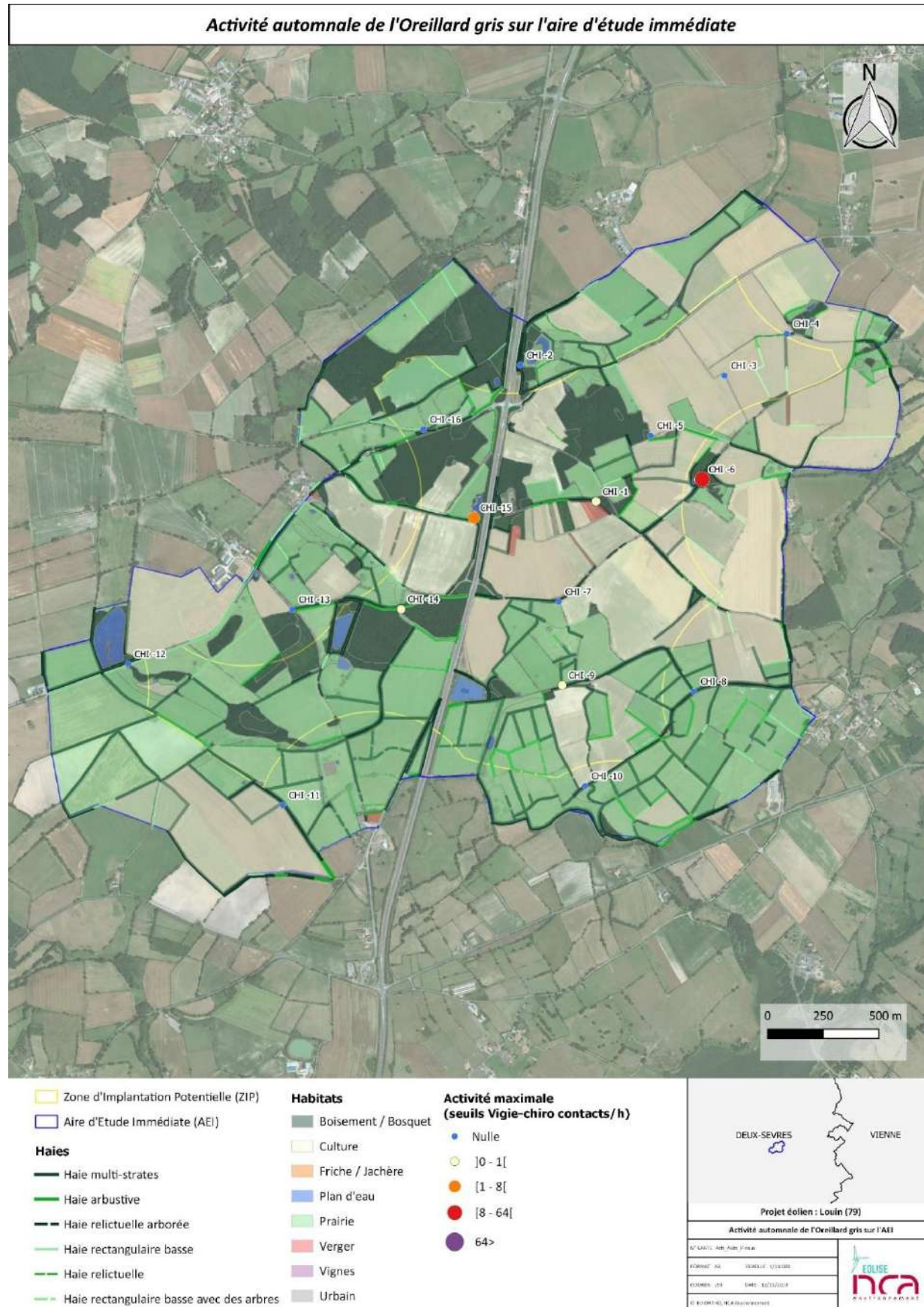
Oreillard gris - *Plecotus austriacus*



Carte 83 Activité estivale de l'Oreillard gris sur l'aire d'étude immédiate



Carte 84 Activité printanière de l'Oreillard gris sur l'aire d'étude immédiate



Carte 85 Activité automnale de l'Oreillard gris sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

L'Oreillard gris est une espèce anthropophile qui chasse principalement en milieu ouvert urbain (jardins et parcs) et très rarement en forêt de feuillus. Il installe ses colonies dans les combles des vieux bâtiments et passe l'hiver dans des cavernes. C'est une espèce plutôt sédentaire. Les populations sont régulièrement victimes de l'Homme du fait de leur comportement anthropophile. Les réaménagements des combles ou les rénovations des toitures font partie des principales menaces.

Pour l'habitat de gîte, l'Oreillard gris étant principalement anthropophile, la zone d'étude présente peu de potentiel pour le gîte de cette espèce, mis à part les zones urbanisées à proximité. Ses habitats de chasse sont localisés de façon éparés sur l'aire d'étude immédiate.

L'Oreillard gris a été contacté lors de toutes les nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte. Il n'a été relevé qu'au niveau des écoutes passives, toutes saisons confondues.

Au printemps, l'activité est faible sur les points CHI-9, CHI-14 et CHI-15 et elle est modérée sur les points CHI-1 et CHI-6.

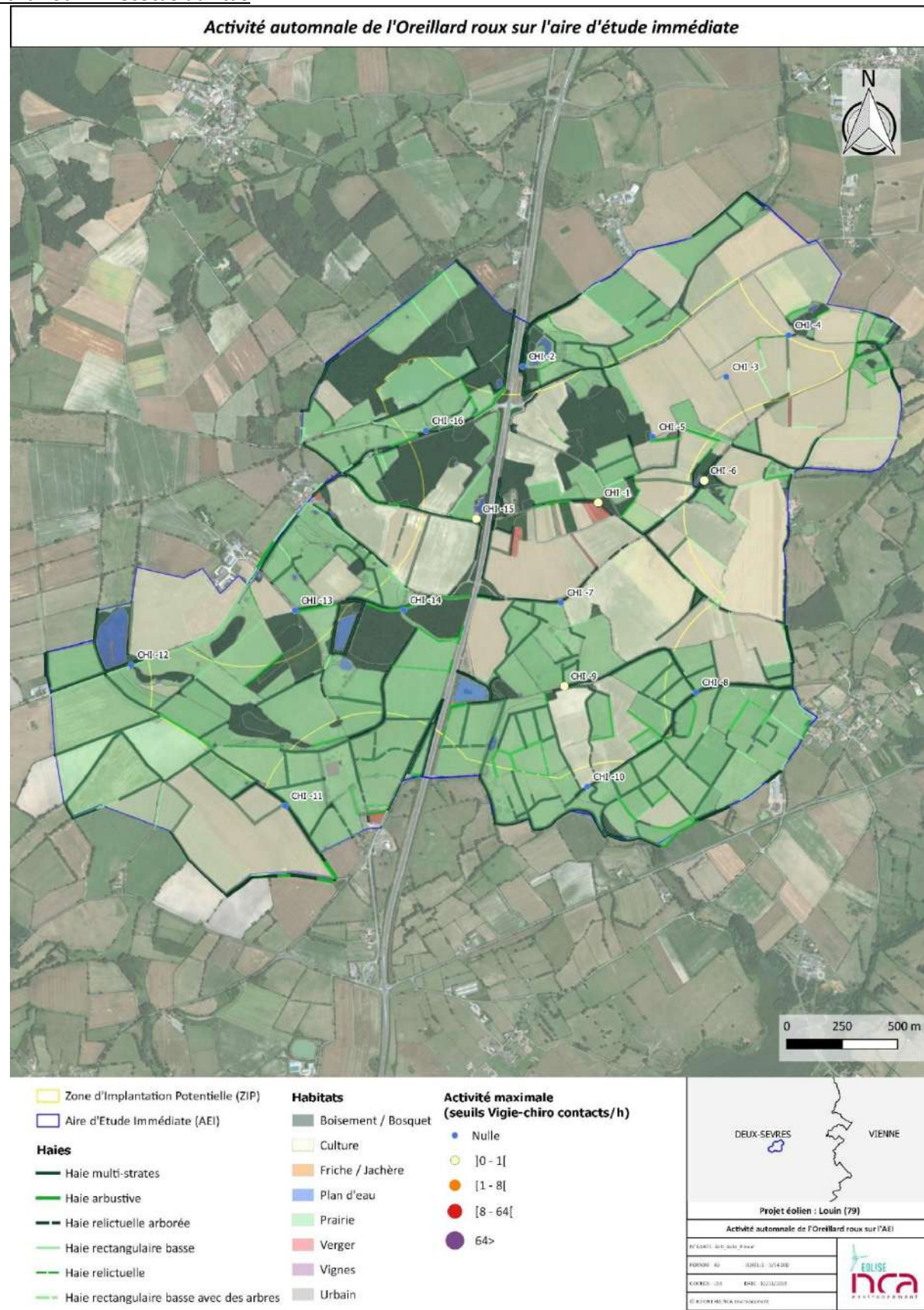
En été, l'activité se généralise légèrement. Tous les points passifs enregistrent une activité modérée et seul le point CHI-6 enregistre une activité forte.

En automne, son activité diminue globalement. Seul le point CHI-15 enregistre une activité modérée et le point CHI-6 garde une activité forte.

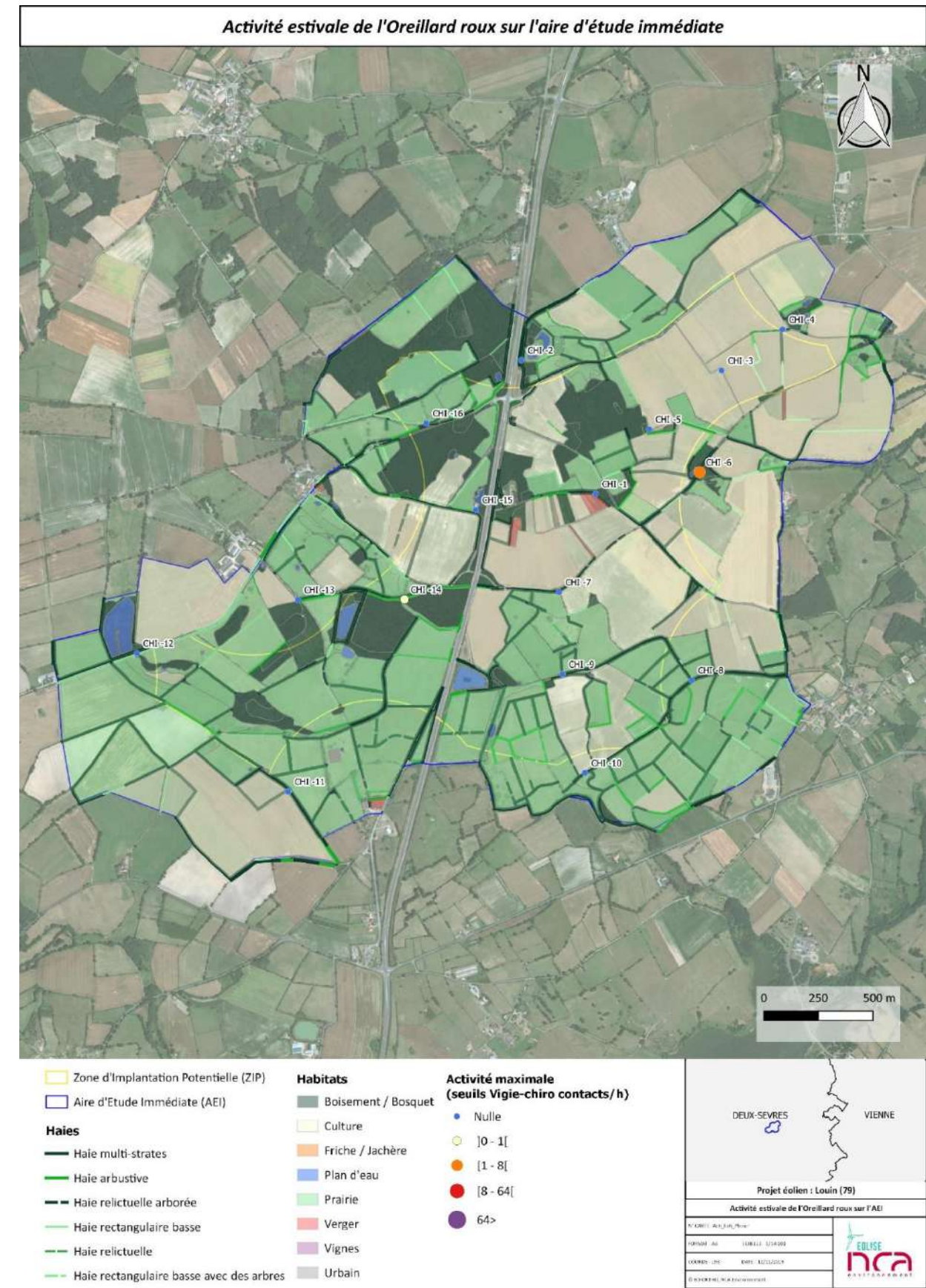
La très forte occurrence associée à une activité forte localement laisse supposer une fréquentation active de l'AEI par cette espèce. L'activité globale résultante est forte et associée au faible potentiel pour la chasse et le gîte de cette espèce, mais à une patrimonialité forte, l'enjeu fonctionnel résultant est modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Modéré	Forte	Modéré

Oreillard roux - *Plecotus auritus*



Carte 86 Activité automnale de l'Oreillard roux sur l'aire d'étude immédiate



Carte 87 Activité estivale de l'Oreillard roux sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

L'Oreillard roux est commun en France. Il installe ses colonies de reproduction et/ou d'estivage dans des bâtiments ou des cavités arboricoles. Il chasse préférentiellement dans des forêts de feuillus stratifiées et boude les forêts sans taillis sous futaie.

Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI et ses habitats de gîtes également.

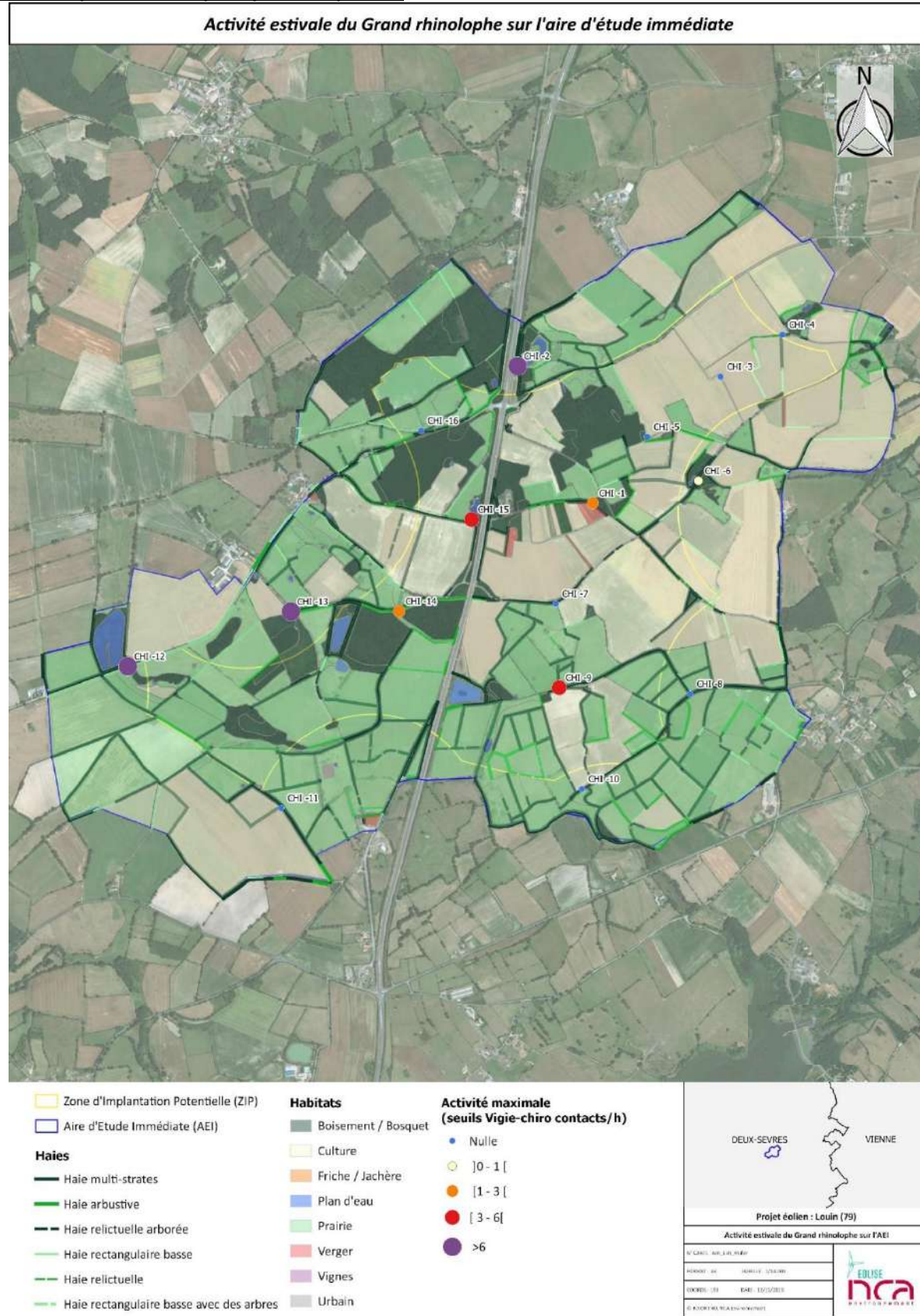
Cette espèce a été contactée sur six nuits d'échantillonnage. Il n'a pas été contacté sur l'AEI au cours de la période printanière. Seuls les points passifs ont enregistré son activité.

Dans l'ensemble, son activité est faible à modérée. Le seul point ayant enregistré une activité modérée est le point CHI-6 durant la période estivale. Ce point se situe près d'un boisement, milieu idéal de chasse pour l'Oreillard roux.

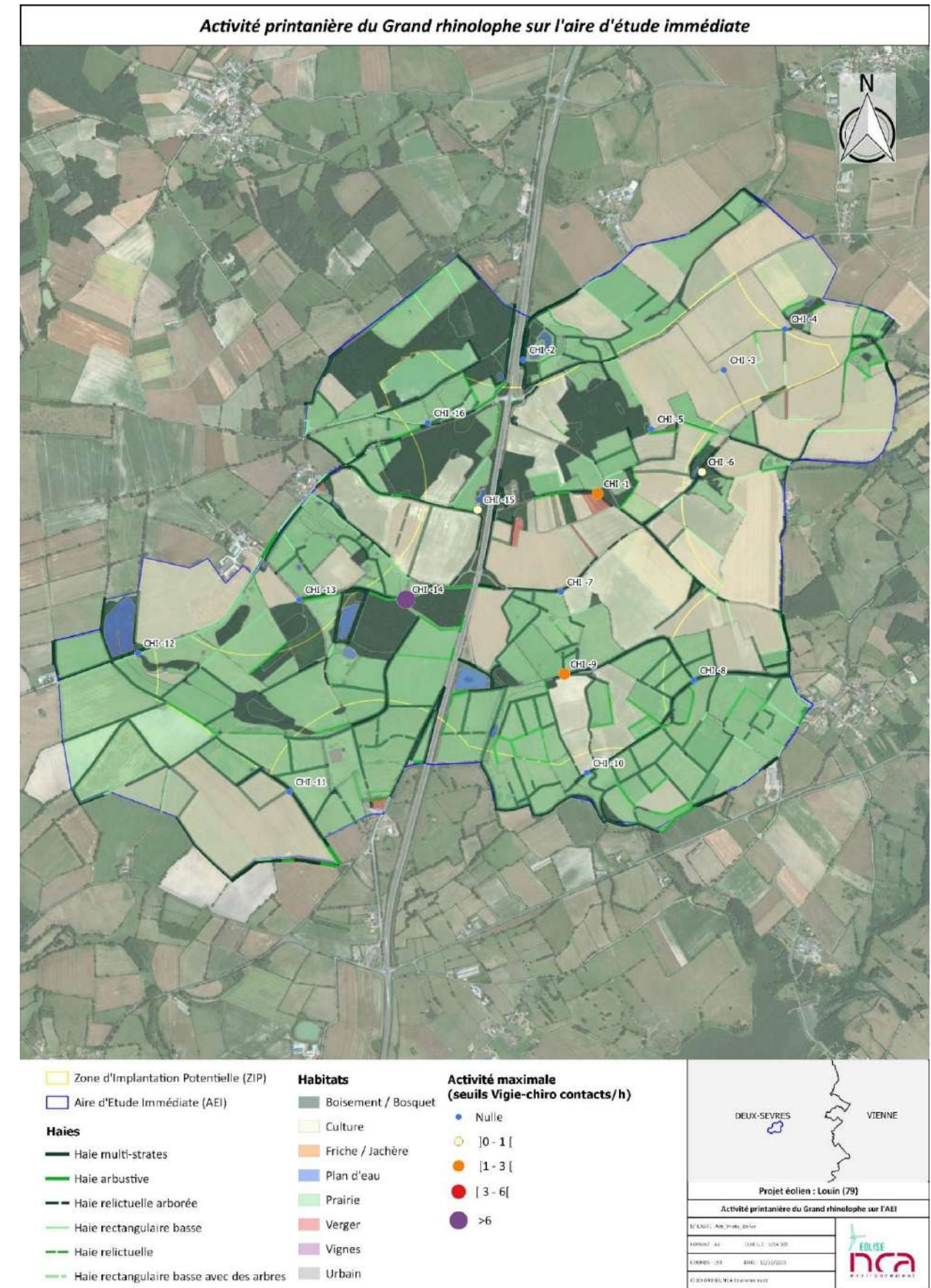
L'activité globale de cette espèce est considérée comme faible au regard de son occurrence modérée et son activité également modérée localement sur l'AEI. Cependant, le potentiel pour la chasse et le gîte de cette espèce est fort. Donc associé à son activité globale faible, on en déduit que l'enjeu fonctionnel résultant est modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Faible	Modéré

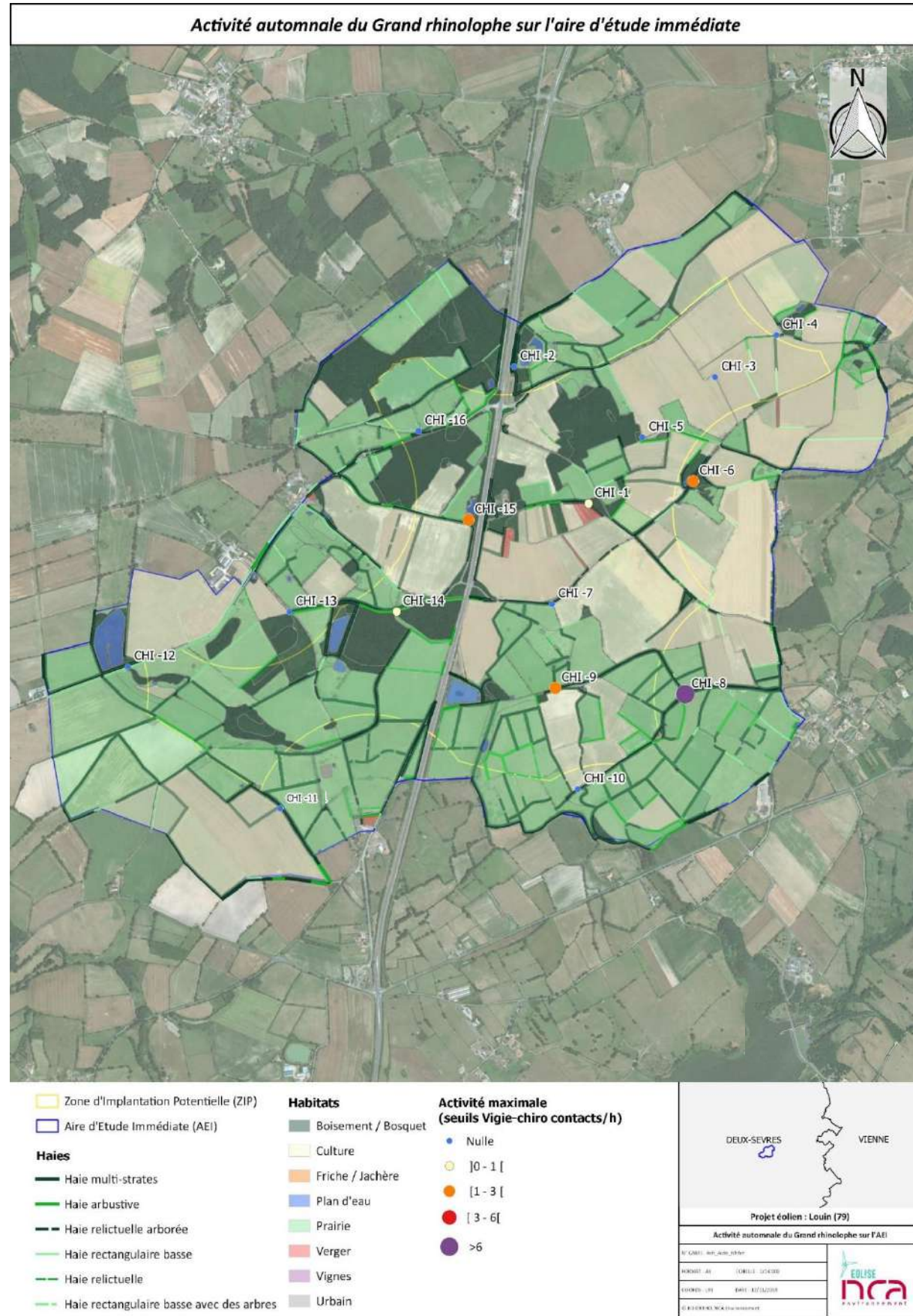
Grand Rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum*



Carte 88 Activité estivale du Grand Rhinolophe sur l'aire d'étude immédiate



Carte 89 Activité printanière du Grand Rhinolophe sur l'aire d'étude immédiate



Carte 90 Activité automnale du Grand Rhinolophe sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

C'est une des plus grandes chauves-souris de France. Le Grand Rhinolophe se retrouve dans toute la partie Centre, Ouest et Sud-Ouest de la France. Pour chasser, il affectionne les milieux bocagers où il trouve ses proies favorites : les coléoptères coprophages. Les haies ont une très grande importance pour cette espèce qui les utilise comme routes de vol. En période estivale, le Grand Rhinolophe est souvent retrouvé dans les combles et greniers. Les populations de cette espèce ont subi une forte régression dans le nord et le centre de l'Europe au cours du XX^{ème} siècle. Depuis 1990, les populations ont cessé de diminuer et une faible augmentation a été constatée. En France, la population de Grand Rhinolophe est estimée à 40 000 individus, avec une plus forte densité dans l'ouest (Arthur et Lemaire, 2015).

La majorité du site (excepté le nord-est) étant bocager, il s'agit de l'habitat de chasse préférentiel du Grand Rhinolophe. En revanche, les habitats de gîte de cette espèce anthropophile se trouvent surtout en périphérie de l'AEI.

Le Grand Rhinolophe a été contacté lors de onze nuits d'inventaire avec une activité faible à très forte toutes périodes confondues.

Au printemps, l'activité la plus forte est relevée sur le point CHI-14.

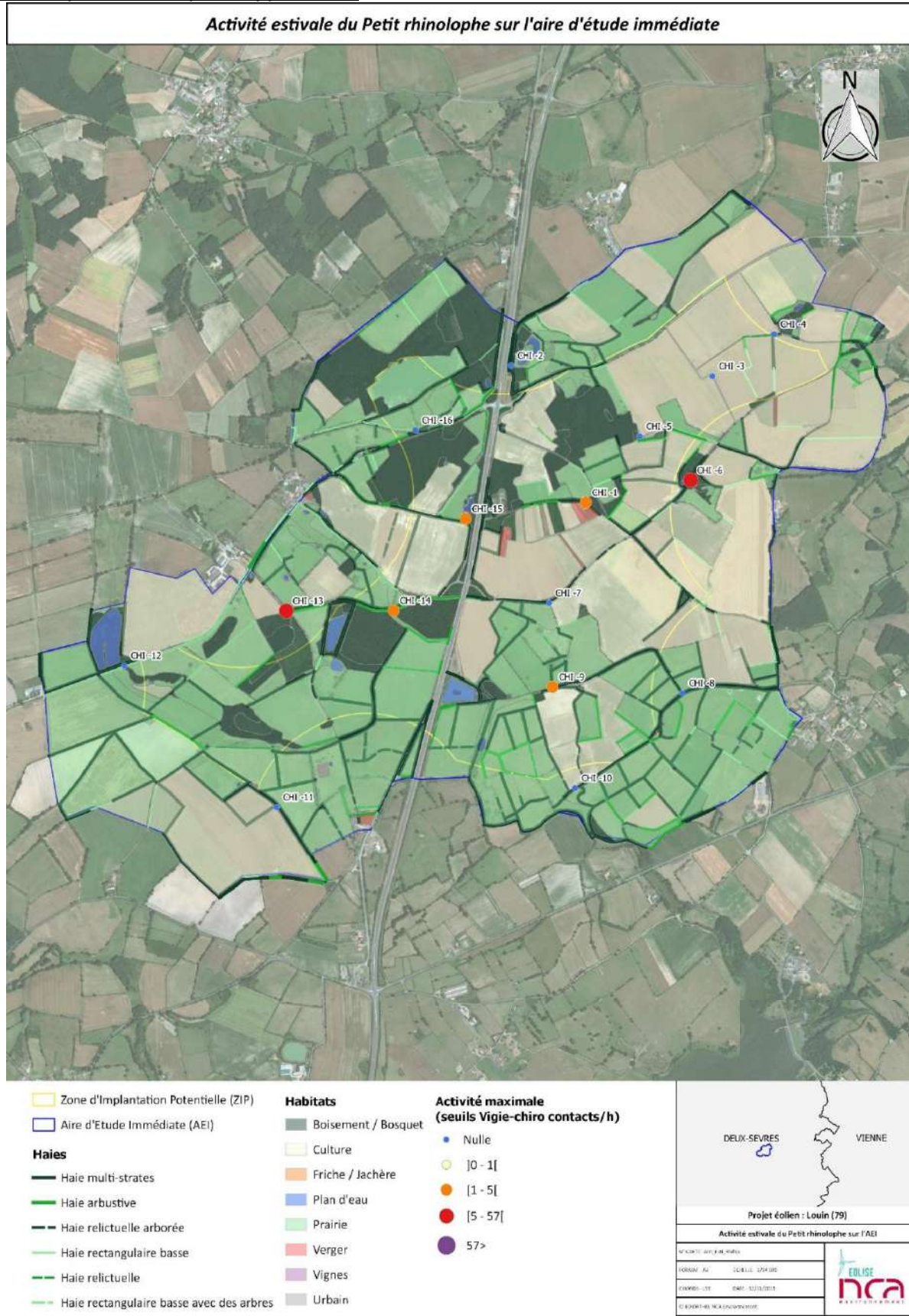
En été, l'activité augmente, elle est très forte sur les points CHI-2, CHI-12 et CHI-13.

En automne, les points CHI-11 et CHI-8 enregistrent une activité très forte pour le Grand Rhinolophe. Pour ce dernier, il est à noter qu'il s'agit d'un ou de plusieurs individus ayant été entendus en continu sur toute la durée du point d'écoute active (20 min). Le contexte autour de ce point est bocager et constitué de prairie à pâturage extensif. Le Grand Rhinolophe apprécie particulièrement ce type de milieu, car une partie de son régime alimentaire est composé d'insectes coprophages.

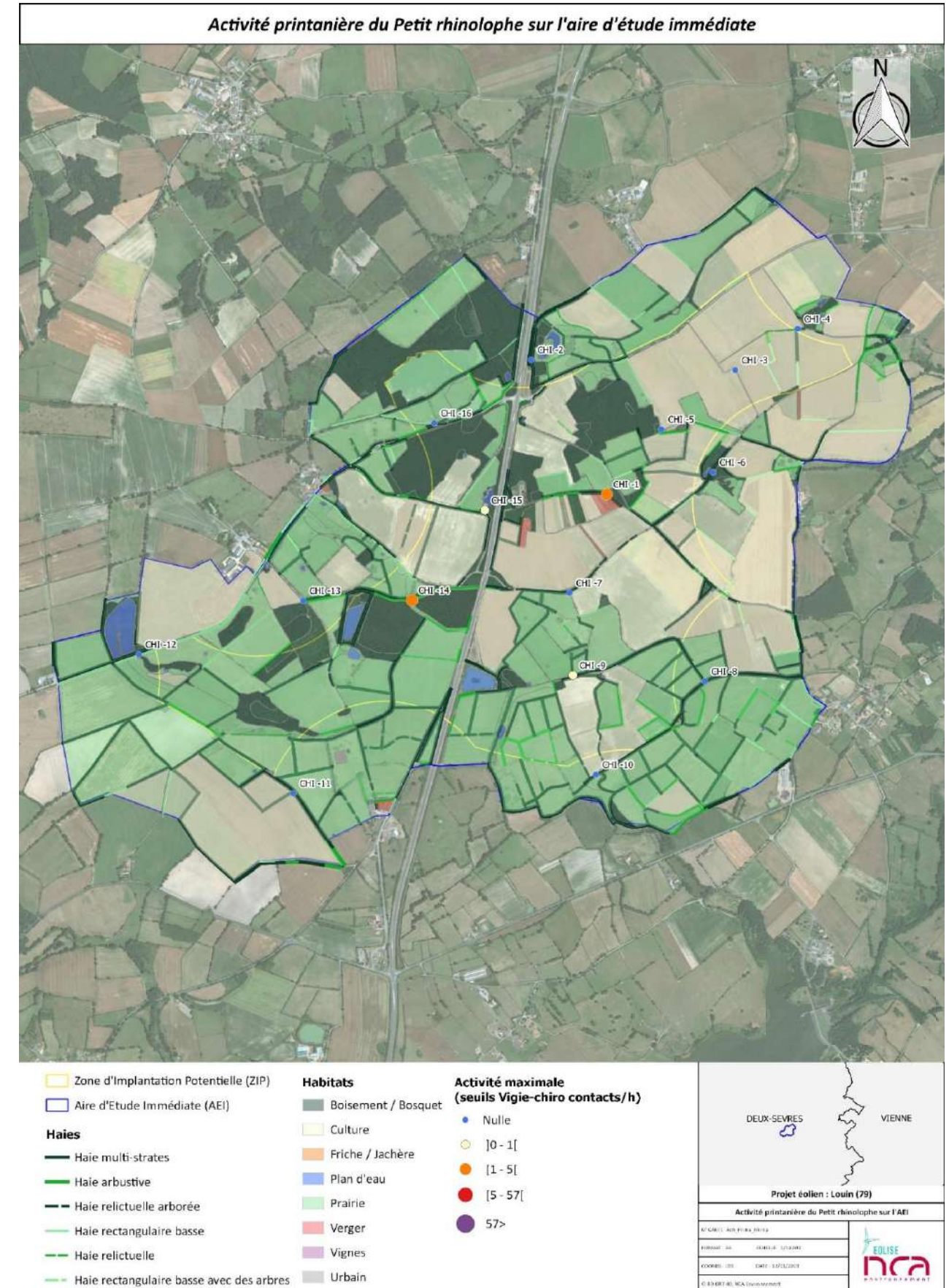
L'occurrence très forte, associée à une activité localement très forte induit une activité globale très forte pour cette espèce. L'enjeu habitat est modéré en raison de la présence de parcelles bocagères, qui au regard de l'activité enregistrée semblent favorables pour le Grand Rhinolophe. L'enjeu fonctionnel en résultant est fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Très forte	Fort

Petit Rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros*



Carte 91 Activité estivale du Petit Rhinolophe sur l'aire d'étude immédiate



Carte 92 Activité printanière du Petit Rhinolophe sur l'aire d'étude immédiate